

rée. Le 24, elle mouilla à l'Arbre sec. Elle emmenait un assez grand nombre de Français, qui avaient été faits prisonniers en différentes rencontres, et entr'autres M. Trouvé, prêtre, que Phibs avait amené du Port Royal, M. de Grandville et les demoiselles Joliet et de la Lande. Cette dernière voyant qu'on ne parlait ni de rançon ni d'échange, demanda au chevalier Phibs s'il n'aimerait pas mieux retirer les Anglais prisonniers en Canada que d'emmener à Boston des Français dont il serait embarrassé, et s'offrit d'aller proposer de sa part au comte de Frontenac un échange où les deux nations trouveraient également leur avantage. Son offre fut acceptée; elle fut conduite à Québec, et n'eut aucune peine à résoudre le gouverneur général à entrer en négociation sur cet article avec l'amiral anglais. Il lui envoya son capitaine des gardes chargé d'un plein pouvoir, et comme le nombre des prisonniers était à peu près égal de part et d'autre, le traité fut conclu sans difficulté et exécuté de bonne foi.

L'amiral continua ensuite sa route, fort chagrin d'avoir perdu la meilleure partie de son bien dans une expédition dont il avait fait presque tous les frais, et très inquiet sur ce qu'il deviendrait, dans une saison si avancée, sans pilotes côtiers sur un fleuve qu'il ne connaissait pas bien, et avec des vaisseaux en très mauvais état et presque entièrement dépourvus de provisions. Le sien pensa périr en faisant la traverse de l'île d'Orléans, et il en perdit, ou fut obligé d'en abandonner jusqu'à neuf autres avant d'être sorti du fleuve.

Cependant il restait encore un peu d'inquiétude à M. de Frontenac au sujet des vaisseaux qu'il atteindait de France; mais ils avaient été avertis à temps de l'arrivée de la flotte anglaise devant Québec, et s'étaient mis en sûreté dans le Saguenay, où ils demeurèrent jusqu'à ce que cette flotte fût repassée. Ces vaisseaux mouillèrent devant la capitale le 12 Novembre, mais ils ne remédièrent pas à la famine, qui devint bientôt extrême, parce que les courses des Iroquois avaient empêché, en plusieurs endroits, les habitans de semer ou de faire la récolte. On fut donc obligé d'envoyer les soldats vivre chez les habitans les plus aisés, qui loin d'en murmurer, les reçurent avec joie.

Le siège de Québec, sous le comte de Frontenac, est un des événemens les plus importants de l'histoire du Canada; et Louis XIV le jugea assez considérable pour vouloir qu'une médaille en perpétuât le souvenir. D'un côté, on voit la tête de ce roi: de l'autre, la France conquérante est assise sur des trophées, au pied de deux arbres du pays, sur des rochers d'où s'échappent des torrens: un castor va se réfugier sous un bouclier, et le dieu sauvage d'un fleuve, qui épanche son urne aux pieds de la déesse, la contemple avec admiration. Pour devise: **KEBECA LIBERATA, M.DC.XC**; et pour exergue; **FRANCIA IN**